

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Orthopédie :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent [e]

26725

Matricule : 282

Société : Royal air Maroc

Actif

Pensionné(e)

Autre

Nom & Prénom :

Haddoud Abdellaziz

Date de naissance :

1934

Adresse :

Rue 1 N° 52 Hay Nasr La Hay Hassan

Tél. : 06 63 66 07 30

Total des frais engagés : 166,30 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. YOUSSEF
CARDIOLOGUE
100 Bd. Ourika 9000 Hay Hassan
Casablanca - Tel. 05 22 33 88 88

Date de consultation :

28/04/2020

Nom et prénom du malade :

HADDOUDE ABDELLAIZ

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

HTA

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Haddoud Abdellaziz

Le : 28/04/2020

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
28.04.2012	Gel	3000		Dr. Youssef LASSANI Généraliste - Tel: 05 22 33 86 60

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE POUC (NIJOUF) Dr. TIR Abdessamad 58, route Mly Thami Ha Hassi tel: 0522 90 21 63	28/04/2012	166,30

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A	M	P	C	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				Coefficient des Travaux
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 00000000 35533411	G 21433552 00000000 00000000 11433553		MONTANTS DES SOINS
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			
<img alt="Dental chart showing teeth 1-8 in arches A, B, C, D, E, F, G, H with various treatment codes (e.g., 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, P, V, H, L, S, D, M, N, F, G, B, C, T, R, A, B, C, D, E, F, G,				

• 63,30

PER 05 2022

Ancien Médecin Interne des Hôpitaux de Paris

- Holter tensionnel
 - Holter rythmique
 - Epreuve d'effort
 - Echo-doppler cardiaque couleur

103,00

طیب ساقی بمستشفيات پاریس

الفحص بالصدى بالألوان - الھولتر -

Casablanca, le 11.01.1920

Wadsworth and White

13.30

5v

① Tictanide 101m

Aug 6,

10³, 0
② Varsac 35V

PHARMACIE POLYCLINIQUE
Dr. TTR Abdelaziz
58, Route Mly Thami Tel: 0522 90 21 67 May Hassan, Casa

A - O - A

→ AGG. 30

Dr. Youssef DRISSI
CARDIOLOGUE
150 Bd. Oum Errabbi Hay Hassani
Casablanca - Tél: 05 23 91 00

100, bd. Oum Rabii - Résidence Al Ofoq (près de la Polyclinique CNSS) Hay Hassani - Casablanca
المستعجلات : 0522 93 86 00 - الهاتف : E-mail: ydrissi@hotmail.com - Urgences : 0661 08 02 82

